

Avis 06-A-05 du 10 mars 2006

relatif à une demande d'avis de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes en application de l'article L. 37-1 du code des postes et communications électroniques, portant sur l'analyse des marchés de gros de la terminaison d'appel SMS sur les réseaux mobiles

Posted on: 13 mars 2006 | Secteur :

TÉLÉCOMS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Autorité de régulation de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP)

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Lire

le texte intégral de l'avis

54.76 Ko

le communiqué de presse